

Aiguelongue Handicap : un lieu de répit pour les proches

Le répit : denrée rare au regard de configurations familiales entamées, trop souvent, par les écueils propres à la prise en charge sanitaire, médico-sociale ou scolaire du handicap d'un proche. « 70 % environ des familles sont monoparentales, explique Solange Colas, la fondatrice de la Maison de répit qui a ouvert ses portes lundi, rue de Montasinos. Ces familles, souvent isolées et en situation de rupture sociale, peinent fréquemment, faute de relais ad hoc, à reprendre leur souffle. »

Le répit, « cette soupape synonyme de trêve - pour le couple, la fratrie, la mère de famille -, ne serait-ce que pour aller chez le coiffeur », n'est donc pas un vain mot sur le parcours semé d'embûches de la différence, « tous handicaps confondus ».

Afin d'apporter une réponse alternative au soutien des familles, l'association propose douze places en accueil de jour destinées aux enfants de 6 à 16 ans dotés d'un taux d'incapacité égal ou supérieur à 50 % et ne bénéficiant pas de prise en charge adéquate ; une scansion du quotidien « en tant que droit légitime au répit. Que ce soit pour les familles, l'enfant ou l'établissement habituel d'accueil. Une formule à la carte dévolue à tout type de déficiences, motrices ou mentales, à l'exclusion de celles qui sont susceptibles de mettre en jeu le pronostic vital. »

Dotée d'un encadrement conséquent - un adulte pour deux enfants, à raison de dou-



Solange Colas (à gauche) est à l'origine de l'ambitieux projet. Photo Bruno CAMPELS

ze enfants par heure -, cette « halte d'accueil, ponctuel ou séquentiel et régulier, est une réelle nécessité. Il s'agit ici de travailler en réseau (IME, services de pédopsychiatrie, services spécialisés de l'Éducation nationale...), souvent engorgés, afin d'optimiser les compétences et les moyens. Tout en restaurant, par ailleurs, un partenariat avec des associations » (clowns, ateliers d'art plastique) qui devraient, prochainement, investir la structure aux côtés d'une animatrice en expression corporelle et d'une musicothérapeute.

Soutenu par le programme

européen Equal, l'Association française contre les myopathies (AFM), la Fondation de France et la mairie de Montpellier, le projet décline, par le biais d'une convention avec LSM34, également créée par l'association mère Halte Pouce, un mode de prise en charge à domicile « complémentaire et adapté au plus près à la demande des familles ».

Tout en envisageant, dans un avenir espéré proche, l'ouverture d'un établissement médico-éducatif d'accueil temporaire de jour et de nuit, ainsi que d'un centre de ressources qui, outre les bourses d'échange et les rencon-

tres, permettrait à certaines mères de famille de « reprendre progressivement pied dans la vie active en validant, pourquoi pas, des acquis liés à la prise en charge du handicap ».

Et compte tenu de l'ampleur de la demande, de la pénurie en terme de structures et de prise en charge, et de l'envergure du projet, il y a fort à parier que l'initiative fera non seulement des adeptes mais également des petits. ●

► Contact : Maison de répit, 913 rue de Montasinos, 04 67 42 94 10.